

## INTRODUCTION : ENTREE DANS LES POMPES FUNEBRES

J'ai découvert les pompes funèbres par le biais d'une offre d'emploi, en novembre 2003, cinq mois avant d'entamer la recherche à l'origine de ce livre. Une entreprise cherchait un "porteur de cercueil pour les cérémonies funéraires". À voir cette annonce aux côtés de celles pour maçons, infirmiers ou repré-sentants de commerce, je me suis dit que le secteur funéraire était un secteur comme un autre. Les propositions de débutants sans qualification étaient acceptées, l'annonce stipulait seulement que les candidats devaient avoir une "tenue correcte" et que la durée hebdomadaire du travail varierait entre quinze et vingt heures en moyenne. À la réflexion, je me souvenais avoir assisté à des enter-rements mais sans avoir pris garde au travail des pompes funèbres. Je n'avais jamais eu affaire à aucun "croquemort", je comptais alors m'engager dans une thèse de sociologie sur les émotions dans les médias ; j'ai pensé que cet emploi pouvait me permettre de faire mes études en parallèle.

Voyant le travail des pompes funèbres comme un "petit boulot" d'un genre un peu particulier, mais pas impossible a priori, je me suis présenté à l'adresse indiquée vêtu d'une chemise blanche, d'un pantalon et de chaussures noires. En ouvrant la porte du magasin, j'ai aperçu des couronnes de fleurs artificielles, des plaques et une affiche bleu ciel. Un homme très bien habillé est apparu pour me recevoir avant de me faire asseoir à son bureau pour me poser quelques questions sur mon âge, mes expériences professionnelles et ma formation. Puis, en parcourant le curri-culum vitae que je lui avais tendu, l'homme des pompes funèbres m'a demandé si je n'avais pas d'appréhensions particulières par rapport à ce métier. Je me souviens l'avoir convaincu en disant l'intérêt que j'avais pour "la gestion des émotions". Il m'a ensuite demandé ma taille, pour le veston qu'il m'attribuerait, mais surtout pour savoir à quelle place il me ferait porter les cercueils, car l'équipe avait l'habitude de porter "à l'épaule". Il ne fallait pas de déséquilibre. Il s'est levé pour me raccompagner et m'a simplement salué, en me donnant rendez-vous pour un "convoi", le surlendemain. Je pourrais ainsi y être "mis à l'essai" pour m'en "faire une idée".

J'ai pensé que le travail devait s'apprendre "sur le tas". C'est, du reste, à mon arrivée le surlendemain, ce que m'a suggéré un employé visiblement aguerri, en disant : "En faisant comme moi, tu verras."

Dans le sous-sol de la boutique, je rencontraï mes futurs collègues. Un stock de cercueils, des outils, des cartons et, suspen-dus à un portant, des vestes bleu marine et des gros manteaux noirs pour les jours de pluie nous attendaient. Les employés avaient leur veste attitrée et leurs cravates personnelles. Comme je n'en avais pas, le patron m'en a prêté une, pendant qu'un deuxième employé constatait que j'étais nouveau. J'ai essayé une veste, alors qu'il me demandait si je savais à quoi m'attendre. Le troisième riait en disant au deuxième d'arrêter. L'ambiance était cordiale. Le premier s'affairait en tous sens, portant une couronne de fleurs, lisant une feuille d'instructions, démarrant le véhicule, et le patron a suggéré que c'était quand même agréable de tra-vailer en costume. Puis, à l'heure dite, il m'a demandé de prendre le volant. Un moment de l'entretien qui portait sur mon permis de conduire m'est revenu en mémoire. Le rôle de chauffeur m'était octroyé. Je n'ai su que plus tard que le premier n'avait pas de permis, que le deuxième prenait des médicaments et que le troisième n'aimait pas cette tâche. Je me suis alors installé, le patron côté passager et mes nouveaux collègues derrière. Nous avions un cercueil vide dans le caisson du coffre, une couronne et une plaque funéraire sur la plage arrière.

Mes trois collègues porteurs et l'organisation de la petite entre-prise se sont progressivement donnés à voir. Les statuts et les aspirations de chacun n'étaient pas les mêmes. Celui qui me recommandait de l'imiter était employé à temps plein. Outre porter lors des cérémonies, il préparait les cercueils, nettoyait le corbillard et les locaux, allait sur les lieux des décès, faisait des transports de corps, connaissait les formulaires. Il était, en quelque sorte, le factotum de l'entreprise. Les deux autres étaient contrac-tuels. Ils étaient payés pour effectuer une moyenne de quarante heures par mois. L'un voulait travailler plus, et il accompagnait souvent le premier, l'autre s'en contentait tout à fait et n'effectuait que les convois. Il était en retraite. L'activité de porteur lui accor-dait un complément de revenus. J'étais aussi contractuel. On m'appelait pour les convois et pour des transports de corps. Mon relevé d'heures était envoyé tous les mois à une entreprise de travail temporaire. Enfin, le personnel de l'entreprise était com-plété d'une secrétaire à temps plein assistée d'une secrétaire à mi-temps qui veillait à la comptabilité. La première recevait les familles et coordonnait l'organisation des obsèques, en étroite collaboration avec l'homme qui m'avait reçu pour l'entretien d'embauche. Lui aussi recevait les familles, et il officiait comme maître de cérémonie. Il s'occupait encore du versant commercial, de la publicité et de la vente des contrats obsèques. Un directeur supervisait le tout.

Le contexte de l'époque était un peu particulier. En 2003, la France et l'Europe avaient subi un été caniculaire de triste mémoire. Durant la première quinzaine d'août, en France, 15 000 décès supplémentaires par rapport à la mortalité habituelle de cette période de l'année étaient survenus. Les fortes températures et leur durée exceptionnelle avaient causé de nombreuses déshydra-tions. Les services hospitaliers non climatisés avaient manqué de ventila-teurs. Devant l'ampleur de la catastrophe, on avait reproché aux membres du gouvernement d'avoir manqué de réactivité, et le ministre de la Santé avait été mis en cause. La mort massive de personnes souvent âgées et isolées avait provoqué un vif débat stigmatisant "la solitude", "le délitement des liens sociaux", "la crise de la famille" ou "l'individualisme de notre société". Comme les services d'urgence, les services des morgues et les services de pompes funèbres avaient connu un surcroît d'activité sans précédent. Les médias s'y étaient alors intéressés mais je n'eus connaissance de ces reportages que lorsque mes futurs collègues m'en parlèrent. À la marge de la recherche des "responsabilités" de la tragédie, les jour-nalistes avaient pris pour angle les conditions de travail des professionnels de la mort, rendues éprouvantes par la chaleur.

Un jour, alors que nous roulions en corbillard, les employés et le patron se sont souvenus d'une intervention dans un immeuble du quartier. En joignant le geste à la parole, ils ont raconté comment, en un temps record, ils avaient su mettre le cadavre dans sa housse. Puis les détails les plus dégoûtants, les insectes, la putréfaction, le corps flasque, les écoulements, ont suscité leurs exclamations. Les employés racontaient des nuits sans dormir, à aller chercher des corps, leur épuisement, mais surtout leur maîtrise du dégoût face à des odeurs nauséabondes. Ils devaient travailler rapidement, parfois en apnée, pour ressortir à l'air libre au plus vite. Dans certains appartements, ils n'entraient pas sans masque. Certains expliquaient encore la nécessité, physique et psychologique, de se doucher le soir à la maison, pour se laver et se détendre, mais surtout, telle une ablution, pour se purifier symboliquement, évacuer ce que le contact des morts pouvait causer ; éliminer, pour eux et leurs proches, ce que deux ethno-logues ont nommé la "crainte latente d'une possible contami-nation" (Jeudy-Ballini & Voisenat, 2004).

Le rapport au corps mort se révélait dans ces récits comme un point saillant du travail funéraire, une spécificité, une particularité. En certains endroits, comme en Inde, le fait de toucher les morts est l'objet central des stigmates portés sur les agents funéraires. Mais on voit que ce rapport aux cadavres – dans les cas les plus extrêmes – se présente aussi parfois comme une source de pénibilité pour les agents funéraires. En témoigne une sorte de “bizutage” dont je fus l'objet (et le sujet), quelques semaines après mon embauche. Si mon intégration au collectif de travail s'est déroulée progressivement, cet épisode ressort comme un point de basculement [...]